
Conditions Générales



1. Objet

Les présentes Conditions Générales régissent les relations entre « Lucky Services », ci-après dénommée « la Pension », et ses clients pour les services de pension canine proposés.

2. Services proposés

La Pension propose des services d'hébergement pour chiens. Ces services comprennent l'hébergement, la distribution des repas, les papouilles et les soins de base (traitements au besoin).

3. Tarifs

Les tarifs de nos services sont indiqués en euros HT (non soumis à la TVA) sur notre site web. Ces prix sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment. Les tarifs appliqués seront ceux en vigueur au moment de la confirmation de la réservation.

4. Conditions d'accueil

a) Identification

Tout animal devra obligatoirement être identifié par puce électronique ou par tatouage.

b) Vaccination

Tout animal devra obligatoirement être vacciné selon les protocoles en vigueur contre les maladies suivantes : Rage, Maladie de Carré, Hépatite de Rubarth, Parvovirose. Le vaccin contre la toux du chénil est plus que recommandée. Nous déclinons toutes responsabilités en cas d'infection pendant la pension s'il l'animal n'est pas vacciné. Le carnet de vaccination sera conservé par la Pension durant le séjour de l'animal.

c) Parasites

Tout animal devra être traité contre les parasites, internes et externes, avant son séjour. La Pension n'est en aucun cas responsable des parasites et maladies qui en découlent.

d) Alimentation

L'alimentation habituelle en quantité suffisante pour la durée du séjour doit être fournie par le propriétaire. En cas d'insuffisance de nourriture, la Pension en fournira à la charge du propriétaire.

Nous pouvons être amené à offrir des friandises aux pensionnaires, si toute allergie est connue mais non écrite au contrat, nous ne pourrions être tenu responsable d'éventuels frais vétérinaires.

e) Restrictions

Les chiens de 1ère et 2ème catégorie ne sont pas acceptés. Les chiennes en chaleurs ne sont pas autorisées à la pension.

5. Soins et actes médicaux

La Pension s'occupe de prodiguer les soins nécessaires à un animal malade durant son séjour, soins qui restent à la charge du propriétaire. En cas de suspicion de maladie, la Pension se réserve le droit d'emmener le chien chez le vétérinaire à la charge du propriétaire. La Pension décline toute responsabilité en cas de décès du chien, sauf s'il peut être prouvé, sur expertise vétérinaire, que la mort résulte d'une négligence grave de la Pension. Le vétérinaire référent de la pension est la clinique la plus proche c'est-à-dire la clinique vétérinaire de la vallée à Domancy.

6. Contact avec d'autres chiens

Lors de la garde, le chien pourra être en contact avec d'autres chiens. Le propriétaire accepte les risques potentiels qui peuvent en découler (griffures, morsures, toux du chenil, etc.). La Pension décline toute responsabilité en cas d'incident. En cas de bagarre, la Pension se réserve le droit de décider qui doit régler les consultations et frais de vétérinaire. La Pension se réserve le droit d'isoler un chien pour sa santé ou la sécurité des autres.

7. Abandon

Tout chien non repris de la Pension après la date de départ prévue et sans nouvelle du propriétaire sera considéré comme abandonné.

8. Paiement

Le paiement du solde du séjour s'effectue à la fin du séjour, lors de la reprise de l'animal. En cas de pension longue durée, un acompte peut être demandé.

9. Droit à l'image

Le propriétaire autorise la Pension à mettre des photos de son chien sur le site de la Pension ainsi que sur ses réseaux sociaux.

10. Droit applicable et litiges

Les présentes CG sont soumises au droit français. En cas de litige, une solution amiable sera recherchée avant toute action judiciaire.

11. Contact

Pour toute question relative à ces CG ou à une réservation, veuillez nous contacter par mail luckyservices74190@gmail.com